

OBSCAT

RAPPORT D'ACTIVITES

2020



www.obscat.fr

PREAMBULE	2
1. L'ANIMATION GENERALE	4
1.1 Les missions d'animation	4
1.2 Les groupes de travail thématiques	6
1.3 Le comité technique	6
1.4 Le comité de pilotage	7
1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires	7
1.6 L'information aux services de l'Etat	7
1.7 Les réunions de travail	7
2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maitres d'ouvrages et partenaires financiers	8
1.8 Organisation générale	8
1.9 Le BRGM	9
2.1 L'UPVD (laboratoire CEFREM)	9
2.2 L'EID	10
2.3 L'AURCA	10
3. LA COMMUNICATION	11
3.1 Le site internet	11
3.2 La page facebook	12
3.3 La communication rédactionnelle	13
3.4 La plaquette	14
3.5 La presse locale	15
3.6 Les conférences grand public	18
3.7 Les rencontres et conférences techniques	19
4. LES DONNES ET LEUR EXPLOITATION	19
4.1 Campagne photogrammétrique «de transition automne 2019 »	19
4.2 Réalisation d'une campagne de levé post tempête pour « Gloria »	20
4.3 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures	22
4.4 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo	23
4.5 Les rapports d'expertise	26
5. L'AIDE A LA DECISION	26
5.1 Intégration du partenariat dans les démarches régionales :	26
5.2 A l'échelle de l'unité sédimentaire :	27
5.3 A l'échelle du territoire de Leucate	27
5.4 A l'échelle du territoire de PMM	28
5.5 A l'échelle du territoire de la CCSR	29
5.6 A l'échelle du territoire de la CCACVI	29
5.7 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule	30
5.8 Principes communs	37
6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE	38
6.1 Les indicateurs de performance 2013-2020	38
6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2020	39
7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION	43

PREAMBULE

En 2020, au sein de l'ObsCat, les partenaires ont fait avancer au mieux les missions de suivi, d'expertise, d'animation, de communication. Les campagnes de terrain ont eu lieu et n'ont que très peu été perturbées par la crise sanitaire. 2020 a même été l'occasion de tester de nouvelles méthodes, notamment le Lidar sur l'ensemble du périmètre ObsCat. De plus, la tempête Gloria a été l'occasion de réaliser des suivis de terrain poussés et d'échanger avec les partenaires à ce sujet, en termes de suivi ou de gestion.

En revanche l'animation, et notamment le calendrier des instances, a été chamboulé par la crise sanitaire d'une part, en raison des restrictions, et par le contexte électoral d'autre part, lui-même perturbé en raison du COVID19. En effet, suite au second tour des élections municipales, les conseils ont été réunis tardivement, dans le courant de l'été 2020 pour certaines collectivités. Ainsi les échanges avec le nouvel élu référent de l'ObsCat ont été retardés. Un travail conséquent de lien entre les élus du littoral, de communication sur les expertises menées, sur le rôle de l'ObsCat comme outil d'aide à la décision est en cours de réalisation. Il implique des réunions régulières entre l'animation et l'élu référent.

Enfin, 2020 est la première année complète de suivi et d'analyse sur l'ensemble de l'unité sédimentaire du Roussillon avec la même méthode et la même précision dans les données.

Objectifs et périmètre
Outil d'observation
et d'aide à la décision



Basé sur des conventions de partenariats depuis 2013

Sur le littoral sableux du Roussillon :
le Racou => Cap Leucate

Animé par l'AURCA 

Financement du partenariat :

Maîtres d'ouvrage



Financements externes



Participation au financement des expertises



Missions

- Observation du littoral :
collecte des données
 - Analyse des phénomènes :
interprétation des données
- } **Partenaires techniques et scientifiques**
- Mutualisation de l'information :
bancairisation des données
 - Communication :
normalisation, vulgarisation et partage des données
- } **Animation**

Livrables

- Données qualitatives et quantitatives
- Indicateurs d'évolution
- Rapports techniques
- Fiches de synthèse et orientations de gestion
- Rapports bilans et prévisionnels
- Supports de communication

Instances

Discussions techniques :
Comités techniques
Groupes de travail thématiques



Restitution de l'information aux communes
Restitution de l'information au grand public



Décisions :
Comités de pilotage

connaissance des phénomènes et prise de décision
familiarisation avec le milieu littoral et ses enjeux

1. L'ANIMATION GENERALE

1.1 Les missions d'animation

En 2017, l'animation et le suivi de l'ObsCat a été transféré, par convention de 3 ans, à l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA). L'AURCA a notamment pour vocation de développer l'observation territoriale à une échelle spatiale plus pertinente avec une vocation partenariale affirmée. Les objectifs assignés à cette mission sont de :

- Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances ;
- Fédérer la collecte de l'information issue de l'observation du littoral ;
- Aider à la mise en œuvre des suivis ;
- Contrôler les prestataires techniques ;
- Gérer les banques de données mises en place dans le cadre de l'ObsCat ;
- Valoriser et diffuser les travaux de l'observatoire (y compris grâce à son site internet) ;
- Représenter techniquement, à la demande du maître d'ouvrage, les communs membres aux différentes réunions pilotées par les partenaires institutionnels (Parc Naturel Marin, Région Occitanie, Agence de l'Eau, etc.) ;
- Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des compte rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat.

En complément des missions citées ci-dessus, le transfert de l'animation de l'observatoire à l'agence permet de :

- Valoriser les données collectées, par la cartographie, le webmapping ou les représentations 3D ;
- Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration de la collecte de données et le suivi de la côte sableuse ;
- Etre en capacité de croiser les informations de l'ObsCat avec sa base de données socle ;
- Développer l'aide à la décision des maîtres d'ouvrage pour leurs travaux d'aménagement dans le cadre d'une gestion intégrée de leur littoral ;
- Inscrire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser mais aussi pour bénéficier des retours d'expériences ;
- Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI) ;

- Etendre les actions de communication et de vulgarisation en lien avec les acteurs locaux ;
- Fédérer les communes manquantes pour permettre l'observation sur toute l'unité hydro-sédimentaire.

Pour mener à bien ces missions, l'AURCA a étoffé ses compétences avec la création d'un poste de chargé d'études en observation du littoral depuis décembre 2017.

L'organisation de l'animation se concentre, pour une grande part, sur l'organisation d'instances, réunion de restitution ou de travail. Pour chacun de ces rendez-vous un certain formalisme a été mise en œuvre dans des délais variables selon le besoin de préparation des participants en amont :

- Sélection des participants en fonction de leur rôle (maitre d'ouvrages, partenaires techniques, ...)
- Sondage des participants sur la date et l'heure de la réunion
- Choix de la date, l'heure et le lieu de la réunion en fonction du sondage
- Rappel de la réunion, détail de l'ordre du jour et envoi des documents de préparation
- Préparation plus spécifique avec l' élu référent s'il s'agit d'un COPIL
- Envoi d'un compte rendu et relevés de décision aux participants
- Compte rendu plus spécifique avec les élus s'il s'agit d'une restitution communale

La plupart des échanges se font par e-mail, parfois par téléphone.

1.2 Les groupes de travail thématiques

Ces groupes de travail sont des réunions de travail thématiques et moments d'échanges lors desquels l'animation se tourne vers d'autres compétences (services communications et SIG de l'AURCA, laboratoires de recherche, autres observatoires, etc). Voici les principaux axes de travail de 2020 :

Outils et méthodes :

- Premières campagnes sur l'intégralité de l'unité sédimentaire du Roussillon
- Réalisation de campagnes topographiques par lidar aéroporté

Bases de données :

- Développement de la base de données existantes sur l'unité sédimentaire dans son ensemble
- Bancarisation des photos sur les 3 nouvelles communes du périmètre

Communication :

- Mise à jour du site internet pour présenter les nouveaux partenariats
- Création d'une chaîne YouTube
- Développement de la page Facebook

Végétation :

- Mise en place d'une nouvelle base de données sur la végétation intégrant les indicateurs liés à l'état de conservation des habitats dunaires
- Définition de 3 nouveaux transects de végétation (communes de Leucate et Saint-Cyprien)

1.3 Le comité technique

Il réunit les partenaires techniques et scientifiques financeurs dans sa forme restreinte et les partenaires non financeurs dans sa forme élargie.

Un COTECH s'est déroulé le 29 Juin 2020, il a permis de préparer le COPIL de restitution des années 6 et 7 et les restitutions aux territoires.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation sommaire des derniers résultats
- Actualités
- Calendrier de fin d'année 2020 pour la tenue des évènements
- Propositions de développement
- Aide à la décision : échanges sur les démarches en cours sur le périmètre ObsCat

1.4 Le comité de pilotage

Il n'y a pas eu de comité de pilotage en 2020, il doit réunir les élus pour décider des orientations de l'observatoire en lien avec les discussions menées en COTECH. Il sera reporté en 2021, dès que le contexte le permettra.

1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires

Un séminaire aurait dû réunir les partenaires de l'ObsCat : élus, techniciens, experts issus des collectivités, des financeurs ou des organismes de recherche. Il a été reporté 2 fois mais n'a finalement pas pu se tenir. Cet évènement avait notamment pour objectif de présenter chaque grande mission de l'ObsCat aux nouveaux élus.

1.6 L'information aux services de l'Etat

Cette année il n'y pas eu de réunions spécifiques mais des communications en marge d'autres réunions avec la direction de la mer de la DDTM66 et du service risques de la DREAL Occitanie sont régulièrement faites.

1.7 Les réunions de travail

En 2020 plusieurs réunions de travail ont eu lieu, en présentiel ou en visio-conférence notamment pour

- Communiquer des activités et des besoins de l'ObsCat auprès du PL21
- Faire le lien entre les observations et l'aide à la décision
- Présenter les travaux réalisés à l'élus référent
- Echanger sur les opportunités de financements et d'appui techniques aux échelles régionales et nationales

2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maitres d'ouvrages et partenaires financiers

1.8 Organisation générale

Le 28 Février 2020 les partenaires de l'ObsCat se sont réunis au siège de Perpignan Méditerranée Métropole pour signer les conventions du cycle 3 (2020-2022). Deux cycles triennaux (2013-2016 et 2016-2019) sont passés depuis la création de l'observatoire ayant permis 6 années de suivi et d'acquisition de données et d'amélioration de la connaissance au regard des problématiques d'érosion du trait de côte et de submersion marine. Durant cette période, l'ObsCat est monté en puissance avec une extension du périmètre avec l'intégration de la commune de Leucate en 2015. De plus l'externalisation de l'animation de l'outil à l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA) en 2017 a permis de développer la mutualisation des moyens, d'améliorer le lien entre les expertises et les élus et d'accroître sa visibilité à l'échelle régionale et nationale.

L'année 2019 a marqué un tournant et scelle la fédération de deux nouvelles collectivités à l'ObsCat, la Communauté de Communes Sud Roussillon (CCSR) et la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI), permettant ainsi un déploiement du périmètre de partenariat aux 44 kilomètres du littoral sableux catalan du Cap Leucate au Racou. La multiplicité de partenaires techniques tel que l'UPVD pour un panel d'expertises plus complet et l'arrivée d'un nouveau financeur (la Région Occitanie, gestionnaire du FEDER) pour une optimisation des coûts caractérisent également le prochain cycle de suivi (1,4 millions d'euros sur 3 ans dont 65% à 80% de subventions selon la nature de la convention).

L'ambition de ce nouveau cycle de collaborations est de favoriser les échanges et bonnes pratiques au-delà des limites administratives, de mutualiser les moyens pour poursuivre le développement de la connaissance à l'échelle pertinente et de l'aide à la décision envers les maîtres d'ouvrages en matière de gestion durable du littoral.

Etaient présents en tant que signataires :

- Michel Py, maire de Leucate
- Pierre Roig, vice Président en charge du littoral pour Perpignan Méditerranée Métropole, maire de Sainte-Marie-la-Mer

- Thierry Del Poso, Président de la communauté de commune Sud Roussillon, maire de Saint-Cyprien
- Pierre Aylagas, Président de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris.
- Jean-Paul Billès, Président de l'Agence d'Urbanisme Catalane et vice Président en charge de l'aménagement de l'espace et de la politique foncière pour Perpignan Méditerranée Métropole
- Xavier Py, Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
- Philippe Papay, directeur du développement au BRGM

Etaient présents dans l'assistance : les équipes des structures signataires, notamment les services de PMM et de l'AURCA ayant contribué à la fédération des acteurs ; les techniciens et les élus des communes membres telles que Saint-Cyprien et Argelès-sur-Mer, les représentants des Schémas de Cohérence Territoriale ainsi que le Parc naturel marin du golfe du Lion et l'EID Méditerranée, partenaires de l'ObsCat.

Ces conventions ont évidemment pu être signées grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau et de la Région Occitanie.

1.9 Le BRGM

Le BRGM est en charge des expertises liées au suivi général à savoir les levés topo-bathymétriques suivant 2 campagnes par an, il est également en charge de l'installation des webcams et de l'exploitation des données.

Les conventions signées en 2020 précisent les secteurs suivis pour chaque territoire.

Ces missions sont autofinancées à hauteur de 30% par le BRGM et co-financées par l'Agence de l'Eau et le FEDER via la Région Occitanie.

2.1 L'UPVD (laboratoire CEFREM)

Le Laboratoire CEFREM rattaché à l'UPVD est en charge de 2 missions :

- Une expertise sur 9 sites pour l'évaluation du stock Sédimentaire TERrestre
- Une expertise sur le Racou consistant à déterminer son évolution topo-bathymétrique grâce à l'exploitation de données anciennes

Pour ces expertises l'UPVD autofinance à hauteur de 30% et reçoit un co-financement de la part du FEDER via la Région Occitanie.

L'UPVD dirige également une thèse sur la modélisation conceptuelle du fonctionnement d'une plage à barres en feston dont les résultats seront partagés aux partenaires ObsCat.

2.2 L'EID

L'étude réalisée par l'EID porte sur l'actualisation des données de l'évolution du trait de côte sur la côte sableuse catalane entre 2009 et 2020 et prospective par l'utilisation d'images satellites.

Cette étude est auto-financée à hauteur de 20% par l'EID mais également par le Parc naturel marin du golfe du Lion et l'Agence de l'Eau.

2.3 L'AURCA

L'AURCA est en charge de l'animation de l'ObsCat (organisation des instances de gouvernance, rédactionnel, communication, valorisation des données et des travaux, développement de l'outil) ainsi que des suivis tels que la végétation dunaire et le suivi photographique.

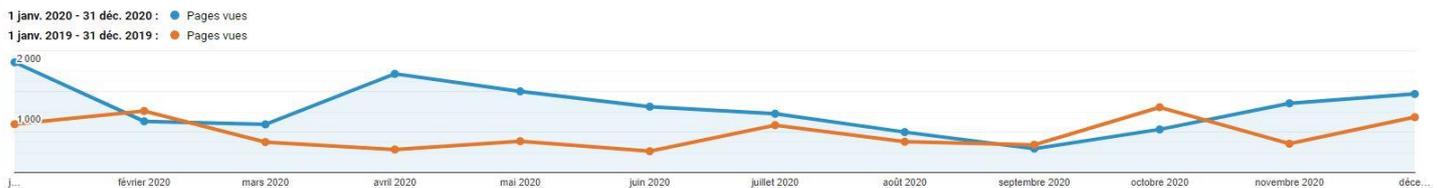
3. LA COMMUNICATION

3.1 Le site internet

En 2020 le contrat de maintenance et d'hébergement du site a été renouvelé. L'AURCA est en charge de la publication des contenus avec cette année :

- La rubrique « qui sommes-nous ? » et notamment le partenariat mis à jour selon le 3eme cycle
- De nouvelles fiches de synthèse sur le littoral sableux : les tempêtes, les risques naturels, les causes de l'érosion, les modes de gestion
- Un quizz sur le littoral sableux
- Des actualités liées aux campagnes de terrain et développement de méthodes
- Des rapports : bilan scientifique du cycle 2
- Des photos aériennes et au sol, notamment sur les secteurs du Sud nouvellement rattachés
- Des données sur l'unité dans son ensemble (végétation, MNT, trait de côte, localisation des suivis, orthophotos)
- L'accès à la nouvelle webcam du Racou

De façon générale le site web a été plus visité en 2020 (courbe bleue) qu'en 2019 (courbe orange) excepté pour le mois d'Octobre (mois de la conférence grand public en 2019)



Cette année il est difficile d'extraire des statistiques précises en raison d'une grande marge d'erreur liée à l'impossibilité d'isoler les pages vues par les administrateurs du site (les IP étant changeante dans les lieux de télétravail).

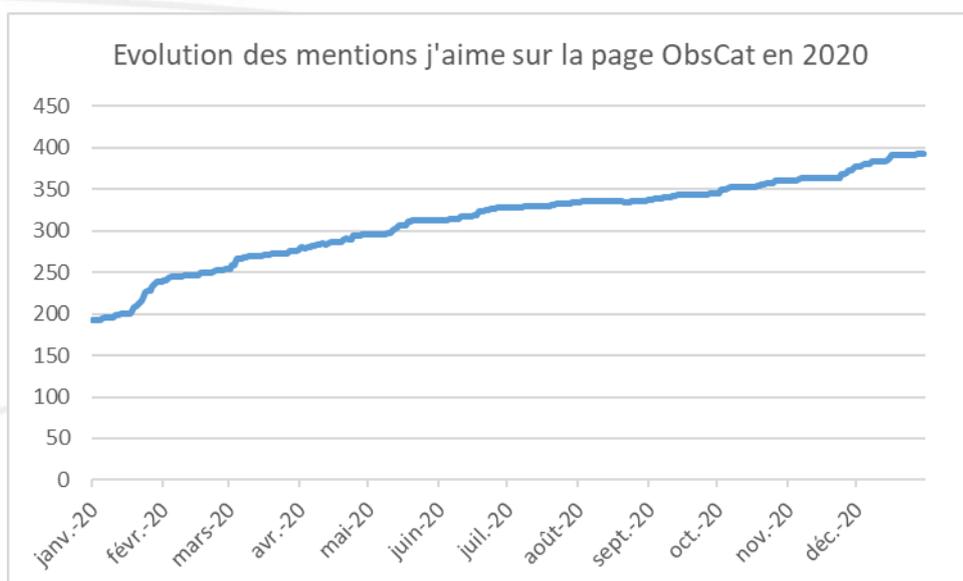
Toutefois on peut affirmer les tendances suivantes :

- Les utilisateurs sont en grande majorité connectés en France, de Paris puis Perpignan. Les communes du périmètre ObsCat sont également bien représentées notamment Canet, Leucate, Saint-Cyprien et Argelès-sur mer
- C'est le menu « ressources » qui a eu le plus de succès et notamment la page des webcams comme les années précédentes
- Cette année la rubrique des actualités a également attiré les internautes
- Les utilisateurs se connectent majoritairement via une saisie dans leur barre de recherche par URL ou via les moteurs de recherche. Pour 20% des provenance, c'est la page facebook qui joue son rôle de vecteur vers le site Obscat grâce aux actualités régulièrement publiées renvoyant vers les rubriques du site.

3.2 La page facebook

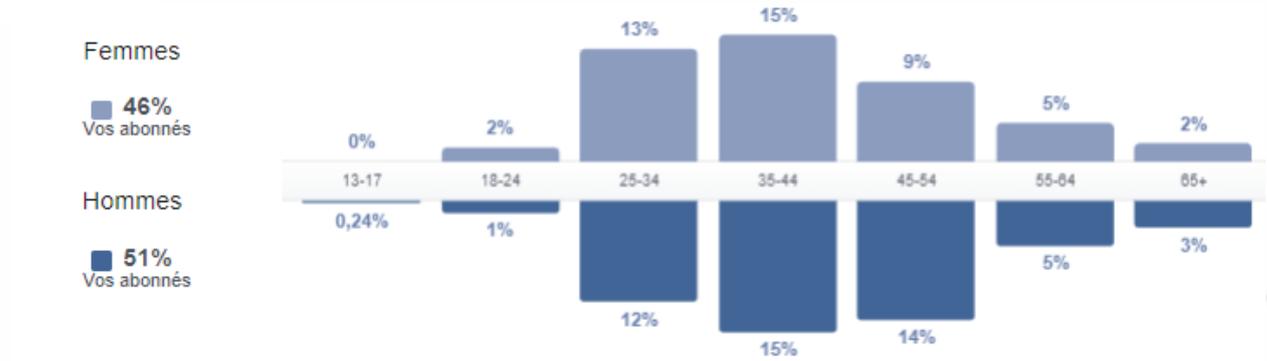
Les actualités de l'ObsCat sont systématiquement relayées sur la page facebook. Cette page a néanmoins une visée plus large et permet de partager des actualités sur le littoral en général d'un point de vue scientifique, juridique ou technique.

<https://fr-fr.facebook.com/animateurObsCat/>



Entre Janvier 2020 et Décembre 2020 la page ObsCat a compté + 200 nouveaux fans pour atteindre 393 fans en fin d'année.

Les abonnés (fans + non fans abonnés) sont 432 (soit 218 de plus qu'en 2019) et présentent les caractéristiques suivantes :



133 post ont été publiées sur la page en 2020 récoltant 2002 clics, réactions, commentaires et partages. Les publications les plus performantes ont été celles relatives à la tempêtes Gloria à la fin du mois de Janvier 2020.

3.3 La communication rédactionnelle

La charte graphique du FEDER et la nouvelle charte de l'Agence de l'Eau ont intégré la communication de l'ObsCat.

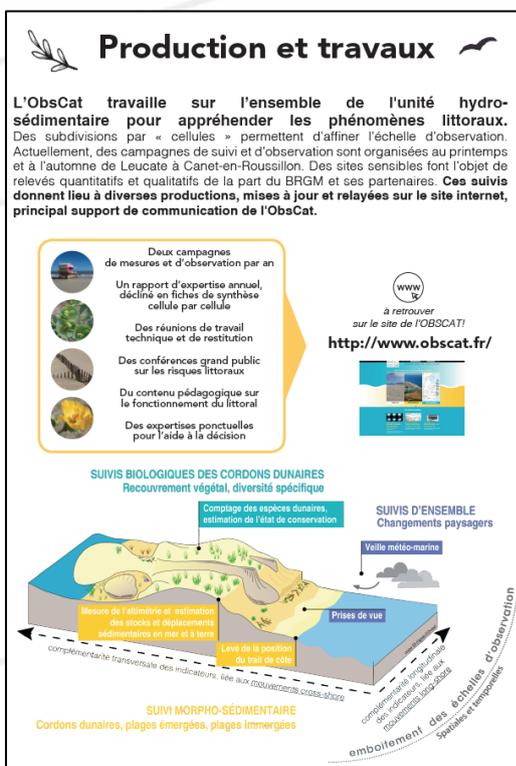
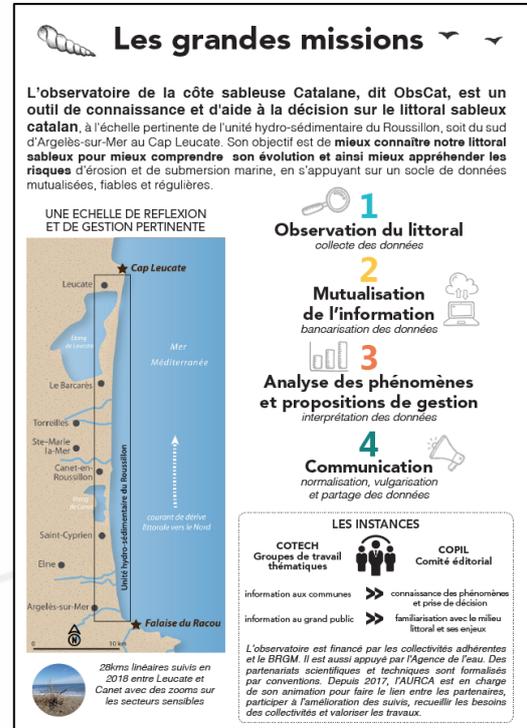
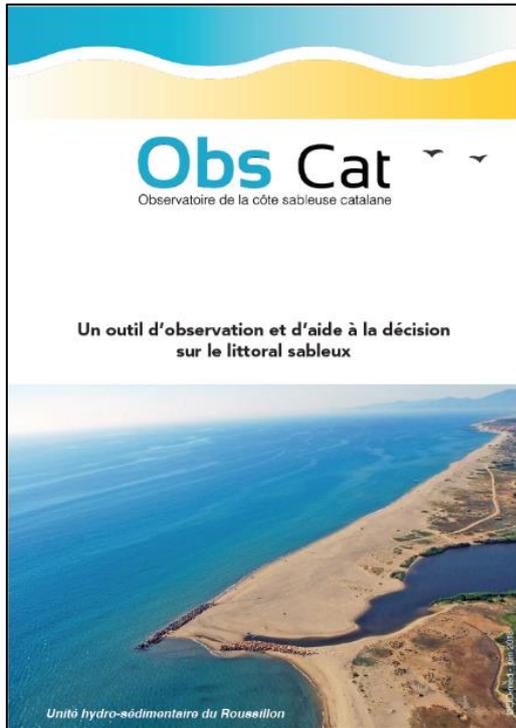
L'ObsCat bénéficie toujours d'une valorisation dans les publications de l'AURCA : rapport d'activités et programme partenarial. Le site internet de l'AURCA contient une page dédiée à l'ObsCat : <https://www.aurca.org/les-observatoires-observatoires-sectoriels-obscat/>.

Aucun article n'a été publié dans les revues locales des communes ou intercommunalités malgré des sollicitations et envoi de contenus.

Dans la rubrique actualités du site internet a fait l'objet de 13 nouveaux articles relatifs à des techniques de suivis, les travaux produits, les instances réunies.

3.4 La plaquette

La plaquette a été mise à jour pour intégrer les nouveaux financeurs et partenaires techniques.



3.5 La presse locale

Les correspondants des journaux locaux peuvent faire le relais de l'actualité de l'ObsCat.

Un communiqué de presse sur la signature des conventions envoyé trop tard n'a pas permis la diffusion réactive dans les médias locaux malgré un évènement réunissant pourtant tous les élus du littoral entre Leucate et Argelès-sur-Mer.



Invitation presse

Le 27/02/2020

Les élus des collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers de l'OBSCAT (OBServatoire de la côte sableuse CAtalane), se réuniront à l'hôtel de la communauté urbaine pour la

Signature des conventions de partenariat OBSCAT

Vendredi 28 février 2020 à 14h30

En salle 118, au 1er étage du siège de la communauté urbaine
11 boulevard Saint-Assisde
66000 Perpignan

À propos

L'ObsCat (observatoire de la côte sableuse catalane) a pour fondement l'analyse des phénomènes morpho-sédimentaires littoraux (mouvements de sable, zones sensibles à l'érosion, évolution du système plage-dune, mobilité du trait de côte, etc) à une échelle cohérente : celle de l'unité sédimentaire du Roussillon. Il a pour vocation de faciliter la prise de décision des autorités publiques en charge de la gestion du littoral et plus particulièrement des risques côtiers.

Cet outil est né en 2013 d'une démarche volontariste de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) en phase avec les obligations réglementaires. Elle en est le chef de file, bien avant la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), au travers de son accord-cadre de coopération pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques avec l'agence de l'eau, partenaire financier historique. La convention d'application spécifique au littoral de cet accord-cadre a permis à PMM de mettre en place et financer un programme de recherche et développement partagés avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), partenaire scientifique et technique pionnier de l'ObsCat.



RAHO • BAIRES • BOMPAS • CABESTANY • CALCE • CANET EN ROUSSILLON • CANDRES • CASES DE PERE • CASSAGNES • ESPIRA DE L'AGLY • ESTAGEL
 LE BARONNETS • LE SOLER • LUPAT • MONTBET • OPOLI • PERILLOS • PERPIGNAN • PEYRÉSTORTES • PEZILLA • RIVIÈRE • POLLESTRES • PORTELLA • RYLS
 RIVESALTES • SAINTS-MARIE-LA-MER • SAINT-ESTÈVE • SAINT-FELIU D'AVALL • SAINT-IPPOLYTE • SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE • SAINT-NAZAIRE
 SAIEILLES • TAUTAVEL • TORREILLES • TOULOUÈGES • VILLEDONGUE-DE-LA-SALANQUE • VILLENEUVE-DE-LA-RAHO • VILLENEUVE-DE-LA-RIVIÈRE • VINGRAU



Deux cycles triennaux (2013-2016 et 2016-2019) sont passés depuis la création de l'observatoire ayant permis 6 années de suivi et d'acquisition de données et d'amélioration de la connaissance au regard des problématiques d'érosion du trait de côte et de submersion marine. Durant cette période, l'ObsCat est monté en puissance avec une extension du périmètre avec l'intégration de la commune de Leucate en 2015. De plus l'externalisation de l'animation de l'outil à l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA) en 2017 a permis de développer la mutualisation des moyens, d'améliorer le lien entre les expertises et les élus et d'accroître sa visibilité à l'échelle régionale et nationale.

L'année 2019 a marqué un tournant et scelle la fédération de deux nouvelles collectivités à l'ObsCat, la Communauté de Communes Sud Roussillon (CCSR) et la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés (CCACVI), permettant ainsi un déploiement du périmètre de partenariat aux 44 kilomètres du littoral sableux catalan du Cap Leucate au Racou.

La multiplicité de partenaires techniques tel que l'UPVD pour un panel d'expertises plus complet et l'arrivée d'un nouveau financeur (la Région Occitanie, gestionnaire du FEDER) pour une optimisation des coûts caractérisent également le prochain cycle de suivi (1.4M€ au total dont 65 à 80% de subventions selon la nature de la convention).

L'ambition de ce nouveau cycle de collaborations est de favoriser les échanges et bonnes pratiques au-delà des limites administratives, de mutualiser les moyens pour poursuivre le développement de la connaissance à l'échelle pertinente et de l'aide à la décision envers les maîtres d'ouvrages en matière de gestion durable du littoral. Une rationalisation des coûts par maître d'ouvrage a ainsi été rendue possible.



Contact Presse

Arnaud SAGUER - Tél: 04 68 08 62 15 - Mail: a.saguer@perpignan-mediterranee.org



BAHO • BAIXAS • BOMPAS • CABRESTANY • CALCE • CANET-EN-ROUSSILLON • CANOHES • CASES-DE-PENE • CASSAGNES • ESPIRA-DE-D'AGLY • ESTAGEL
LE BARCARES • LE SOLER • ILUPÇA • MONTNER • OPOUL • PERILLOS • PERPIGNAN • PEYRESTORTES • PEDILLA-LA-RIVIERE • POLLESTRES • PONTEILLA-RYLS
RIVESALTES • SAINTE-MARIE-LA-MER • SAINT-ESTÈVE • SAINT-FELIÜ-D'AVALL • SAINT-HIPPOLYTE • SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE • SAINT-NAZAIRE
SALEILLES • TAUTAVEL • TORREILLES • TOULOUGES • VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE • VILLENEUVE-DE-LA-BAHO • VILLENEUVE-DE-LA-RIVIERE • VINGRAU

Trois articles ont néanmoins été publiés :

Dans l'Indépendant pour la CC Sud Roussillon :

SAINT-CYPRIEN

Signature d'une convention pour protéger le littoral



Des ganivelles ont été installées depuis plusieurs années pour protéger le littoral de la commune.

Grâce à des conventions triennales avec l'ObsCat (Observatoire de la côte sableuse catalane), la communauté de communes Sud Roussillon s'engage dans une nouvelle voie pour la préservation de son littoral. Dernièrement, la communauté de communes Sud Roussillon était présente au siège de Perpignan Méditerranée métropole pour signer des conventions avec l'ObsCat qui poursuit une mission d'étude et d'analyse des mouvements et évolutions du littoral (surveillance de l'érosion marine et de l'évolution du cordon dunaire notamment).

Thierry Del Poso, président de Sud Roussillon et maire de Saint-Cyprien, représentait l'intercommunalité.

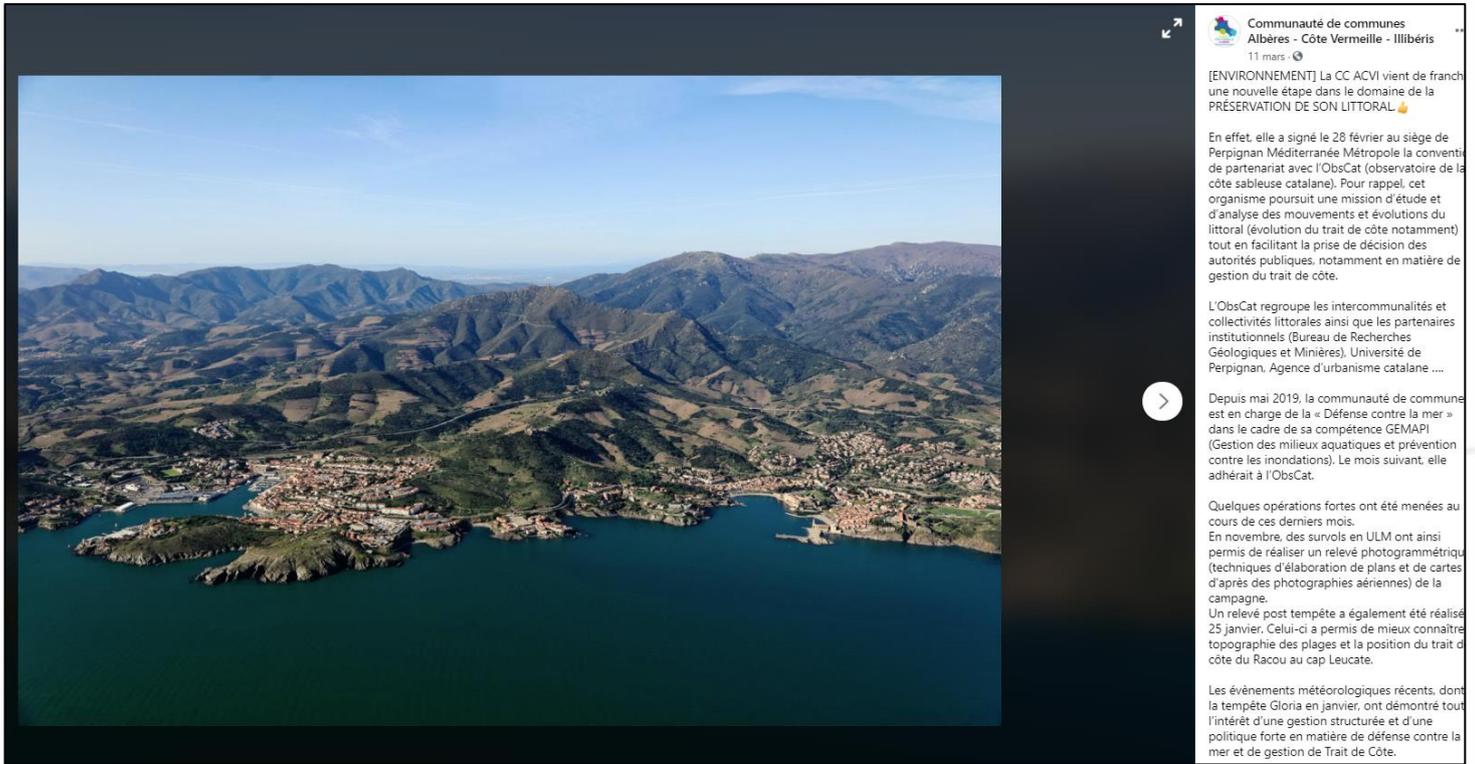
engagées, comme la création, la réparation et l'entretien annuel des ganivelles, l'aménagement du cordon dunaire ou le rechargement des plages en sable. Sud Roussillon veut par ailleurs innover. Son littoral sera site pilote départemental pour le dispositif anti-submersion marine WaveBumper. La question de la préservation du littoral doit être appréhendée à grande échelle, en mutualisant coûts, données et moyens. C'est chose possible grâce à l'outil ObsCat. Sud Roussillon a choisi d'adhérer à des conventions avec l'ObsCat, afin de poursuivre les missions d'observation et d'analyses de ses littoraux, plages et dunes. Ainsi, les diagnostics apportés aideront les élus à déterminer de nouveaux aménagements durables à engager ces prochaines années et les orientations stratégiques à adopter.

■ **Innover**
Depuis 2018, de nombreuses actions d'envergure sont



Thierry Del Poso et Jean Romeo, ici à gauche, représentaient la communauté de communes Sud Roussillon.

Dans une publication facebook de la CCACVI :



3.6 Les conférences grand public

Le 15 décembre 2020, environ 60 personnes ont assisté à cette conférence en ligne ouverte à tous.

Des sondages en ligne ont permis de mieux connaître le public connecté. Il était composé d'une majorité de techniciens et élus, la part du grand public représentait 34% de l'auditoire. Environ 50% du public résidait sur une commune littorale, en majorité en Roussillon, et la commune la plus représentée était Saint-Cyprien.



L'AURCA et le BRGM ont animé ce moment d'échange sur le littoral du Roussillon. Edmond Jorda, maire de Sainte-Marie-la-mer et vice-président en charge du littoral à Perpignan Méditerranée Métropole a introduit le propos en expliquant la compétence en matière de gestion intégrée des zones côtières.

Les méthodes et les résultats des évolutions observées sur la côte sableuse du Roussillon ont été présentés. Il a été question de l'évolution du trait de côte, de la dynamique des fonctionnements naturels, des changements paysagers. La présentation est disponible en ligne sur le site de l'obscat : http://www.obscat.fr/sites/default/files/travaux/web_conference_obscat_20201215_site.pdf.

Les échanges ont été animés à l'aide de sondages en ligne mais également par des prises de parole directes et des réactions dans le chat. L'intégralité de la conférence est disponible sur la chaîne YouTube.

Ce genre d'évènement est plutôt bien accueilli par les acteurs du territoire, élus, techniciens ou grand public. Il est prévu de poursuivre la démarche avec un évènement par an.

3.7 Les rencontres et conférences techniques

Ces évènements constituent des moments consacrés à l'échange technique, ils ont donc été compilés avec la veille bibliographique au sein d'un rapport dédié complémentaire au présent rapport d'activités. Ce nouveau livrable annuel permet de valoriser une partie du travail de fond réalisé par l'animation. Formalisé au sein d'un document synthétique, il permet d'avoir une vision claire des actualités sur le littoral d'un point de vue technique, scientifique, réglementaire et des apports en termes de développement de la connaissance et/ou d'aide à la décision qu'elles amènent.

4. LES DONNÉES ET LEUR EXPLOITATION

4.1 Campagne photogrammétrique «de transition automne 2019 »

A l'automne 2019, le choix d'une campagne photogrammétrique a été fait pour récolter des données topographiques sur l'unité sédimentaire du Roussillon.



Pour rappel, la photogrammétrie est une technique optique qui permet de mesurer l'altimétrie du sol ou du sursol le cas échéant (sommet de la végétation par exemple) grâce à la multiplication des prises de vue d'une part et, d'autre part, la mise en place préalable de cibles géoréférencées au sol (point de contrôle). La photogrammétrie permet de détecter les points homologues, de construire un nuage de points en 3D et de produire une orthophoto (photographie aérienne géoréférencée). Même si le temps de post-traitement à l'ordinateur est long, l'avantage essentiel de cette technique est le gain de temps d'acquisition sur le terrain pour les opérateurs. Voir l'article complet au sujet de la technique de photogrammétrie.

Le survol a eu lieu à la fin du mois de Novembre 2019, quand les conditions météorologiques le permettaient. Comme d'habitude, le vol a été organisé à partir de l'aérodrome de Torreilles mais, cette fois, en utilisant un avion ULM. Au préalable un travail de repérage sur le terrain a été nécessaire.

Les données récoltées vont permettre de comparer la topographie (altitude du relief terrestre et position du trait de côte) aux données antérieures et ainsi apporter des informations quantitatives supplémentaires entre Canet-en-Roussillon et Leucate et inédites pour la partie Sud de l'unité, entre Argelès-sur-Mer et Canet-en-Roussillon.

Les résultats ont fait l'objet d'un rapport dédié (en raison d'une demande de financement particulière entre les 2 cycle obscat) rendu à l'automne 2020.

4.2 Réalisation d'une campagne de levé post tempête pour « Gloria »

Dans le cadre de ses missions, l'ObsCat apporte aux collectivités une expertise sur les tempêtes et leurs effets. En collaboration avec le réseau tempête Occitanie (projet DREAL Occitanie et BRGM), les réseaux de mesures in-situ, la veille sur des sites de météo-marine et sur de terrain, il est possible de prévoir l'arrivée des tempêtes sur le littoral, récolter certaines données pendant et après l'évènement. Autour du 22 janvier 2020 la tempête Gloria a fait l'objet d'une surveillance particulière.

Avant la tempête, l'ObsCat surveille 2 bouées houlographiques : l'une à Leucate et l'autre à Banyuls pour laquelle a été enregistrée une vague de 11,3 mètres lors du passage de Gloria ! L'IFREMER se sert des données prédites pour produire des cartes et des graphiques de prévision et d'observation. Cela permet de comprendre facilement l'ampleur du phénomène à venir par la hauteur des vagues et leur direction. Pendant cette veille, d'autres "forçages" sont également étudiés : le niveau marin, mesuré par des marégraphes situés dans les ports, qui dépend lui-même de la pression atmosphérique. Plus la pression atmosphérique est basse plus le niveau marin peut s'élever (surcote marine liée à la dépression) et amener les vagues à déferler plus près des côtes et atteindre plus aisément les hauts de plage, la dune et/ou les enjeux urbains.

Ces données sont mises à disposition par le SHOM. La force du vent a également son importance car il contribue à former la houle, à pousser les masses d'eau à la côte. Cette veille avant la tempête permet aussi d'estimer sa durée et donc son impact potentiel.

Pendant la tempête, la veille météo-marine se poursuit tout au long de l'évènement. Elle est complétée par des visites sur le terrain par les plus curieux (et prudents !) afin de capturer des images de l'évènement.

Les webcams de l'ObsCat permettent également de récolter des données en continu sur la position du trait de côte et la zone de déferlement liée aux mouvements des barres d'avant côte. Tempête après tempête il est possible de reconstituer précisément l'évolution de la largeur de plage émergée. L'analyse des tempêtes passées à partir des images de la caméra du Barcarès sont disponibles dans les rapports d'expertises de l'ObsCat et un résumé des résultats est accessible dans les fiches de synthèse.

Après la tempête, il s'agit maintenant de récolter des données quantitatives. Ainsi le 25 janvier 2020, juste après le passage de la tempête Gloria l'ObsCat a réalisé un survol photogrammétrique du littoral. Les équipes du BRGM et d'Ecocéanodrone ont pu organiser cette campagne de mesures qui permet d'obtenir la position du trait de côte, une photo aérienne haute résolution et l'altitude des plages émergées.

C'est le second survol photogrammétrique de type "post-tempête" qui est réalisé dans le cadre ObsCat, la méthode et les premiers résultats suite à la tempête de Mars 2018.

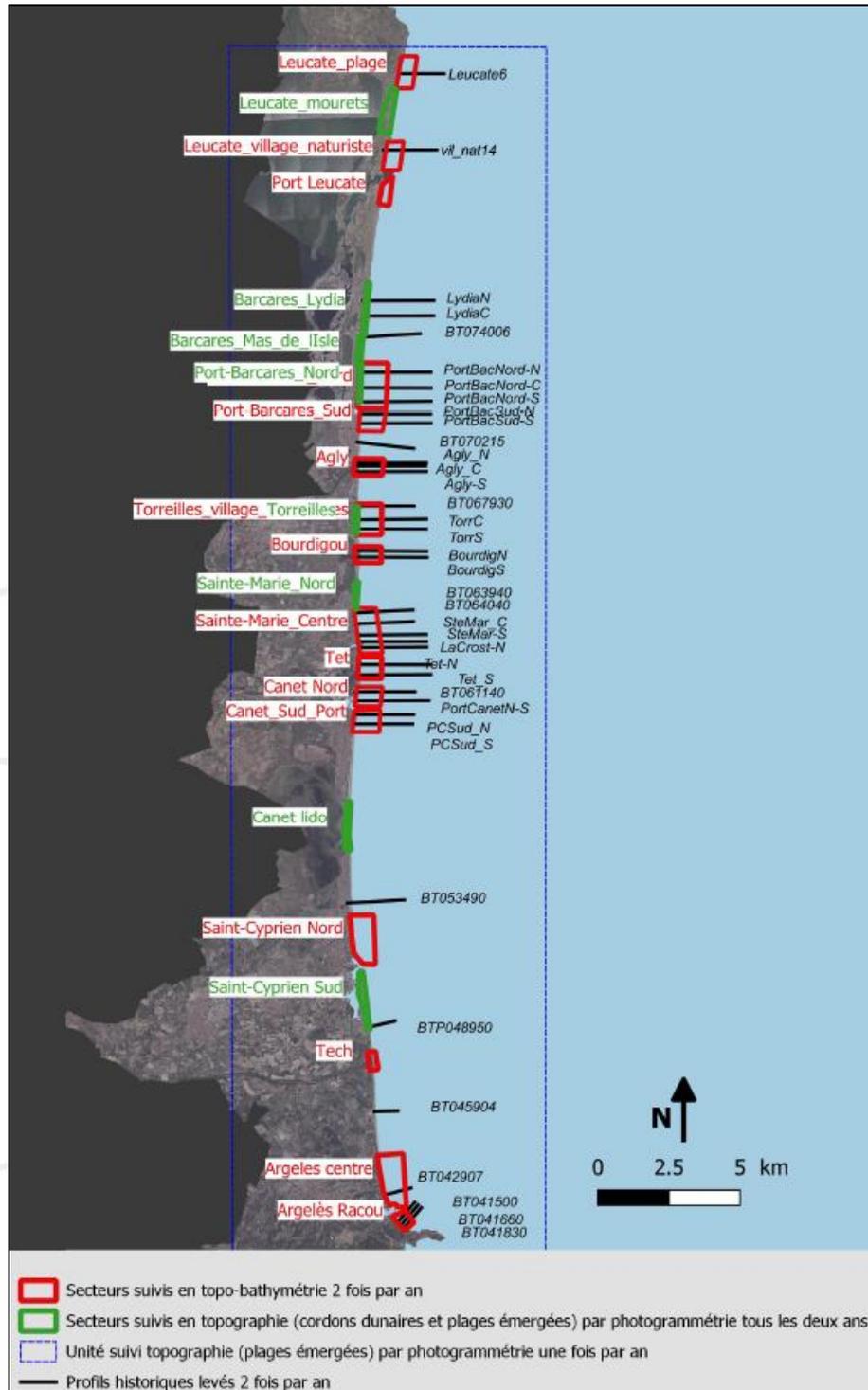
Très rapidement il est possible de tirer des images de cette campagne aérienne, et dans un second temps, moyennant un travail de traitement conséquent, des données géoréférencées comme le relief hérité de la tempête. Cela révélera les points de faiblesse du littoral, la limite de la submersion grâce à la laisse de mer, les zones ensablées, les falaises dunaires etc.

Au fur et à mesure de l'acquisition de données sur le long terme il est possible de qualifier l'impact des tempêtes, leur pouvoir destructeur ou constructeur sur le système plage-dune et d'évaluer la capacité du milieu à revenir à un état d'équilibre. Ces tempêtes, tout comme les crues qui souvent les accompagnent, peuvent constituer des points de ruptures dans les séries de données pluri-annuelles.

Juste après la tempête, et les jours qui suivent la tempête, l'ObsCat se déplace sur le terrain pour compléter la base de données photos et suivre plus précisément les points référencés. Il s'agit de points de prise de vue positionnés exactement au même endroit, avec le même cadrage pour faciliter la comparaison et détecter les changements dans le temps.

4.3 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures

La campagne de mesures de terrain a pu reprendre son cours après la période de confinement au mois de mai 2020. La priorité a d'abord été donnée aux levés bathymétriques par l'équipe du BRGM, c'est à dire la mesure du relief sous-marin, entre l'avant côte (dans les tout petits fonds, proches du trait de côte) et la profondeur de fermeture (profondeur où les mouvements de sable sont plus rares, aux alentours de - 8 mètres).



Pour optimiser le temps de travail sur le terrain, l'acquisition de la topographie des plages a été réalisée par levé LIDAR (light detection and ranging) aéroporté par hélicoptère à une altitude comprise entre 300 et 400 mètres le 20 mai 2020.

Ce levé LIDAR, permettra, en plus des secteurs de suivi régulier, d'acquérir la donnée topographique en continuité sur l'ensemble des 44 km de l'unité sédimentaire et obtenir une vision 3D continue de la morphologie (entre Argelès-sur-Mer et Leucate).

Les points de mesure sont obtenus par la transmission d'impulsions laser. A bord, en plus du laser, sont embarqués un récepteur GPS et une caméra numérique.

Dans le même temps les profils de référence ont été levés au sol au DGPS selon la méthode habituelle, ils pourront ainsi servir de points de contrôle et de validation des données LIDAR. Sur une zone d'embouchure il sera également possible de réaliser une comparaison méthodologique avec la photogrammétrie.

A priori on obtiendrait des écarts en très grande majorité inférieurs à 10 cm en z (l'altitude) et, sur l'orthophoto produite, les écarts en x et y sont également satisfaisants.

Ces données ont été traitées par le BRGM et comparées aux données antérieures et intégrées à la restitution des résultats aux partenaires de l'ObsCat.

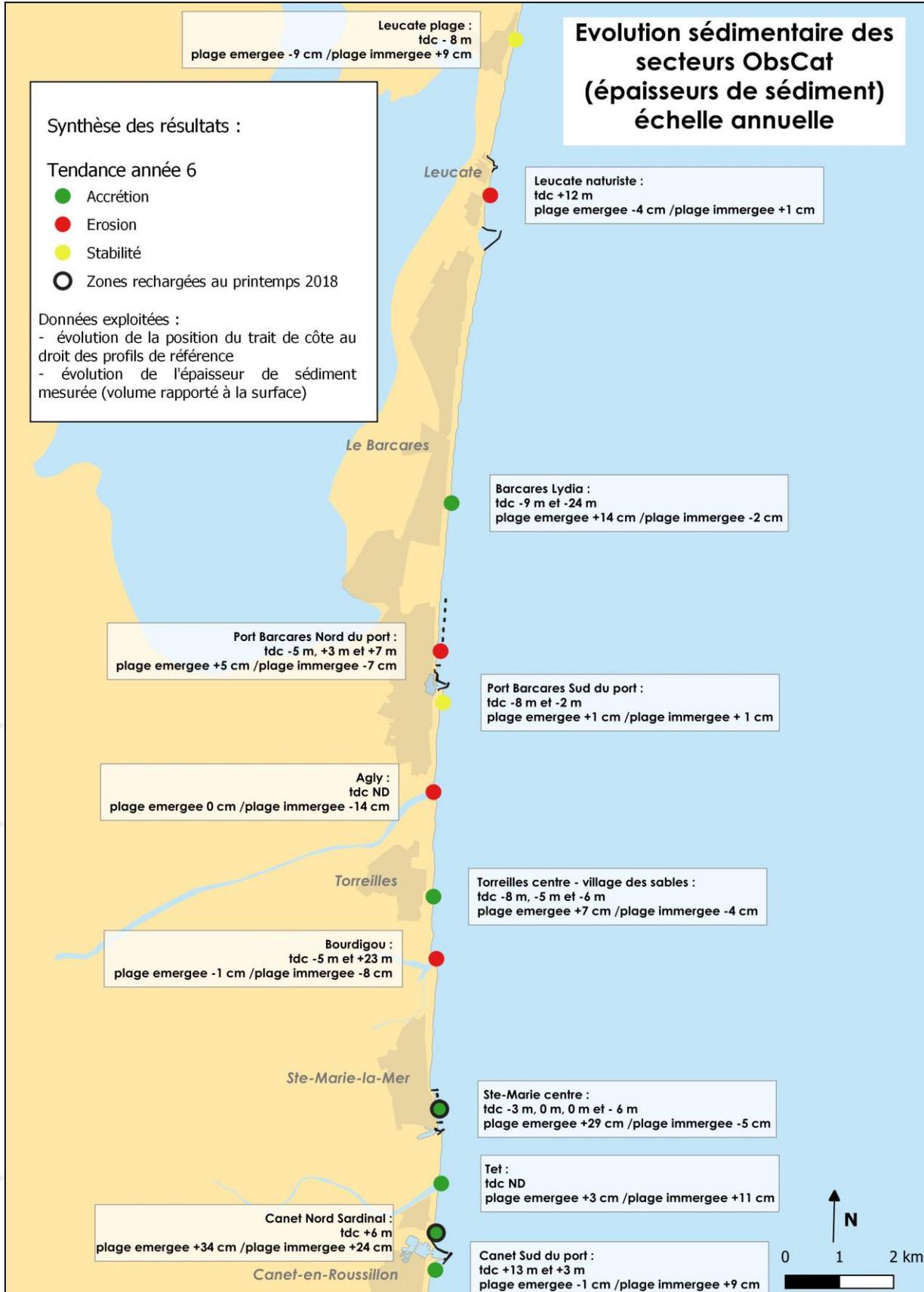
Cette méthode permet de couvrir une large zone en un minimum de temps, sans grandes contraintes d'un point de vue réglementaire. Une fois la méthode éprouvée, un développement possible serait de la mettre en œuvre simultanément en topographie (à terre) qu'en bathymétrie (en mer) et ainsi garantir la continuité de données cross-shore sur l'ensemble du système littoral (dune, plage émergée, avant côte).

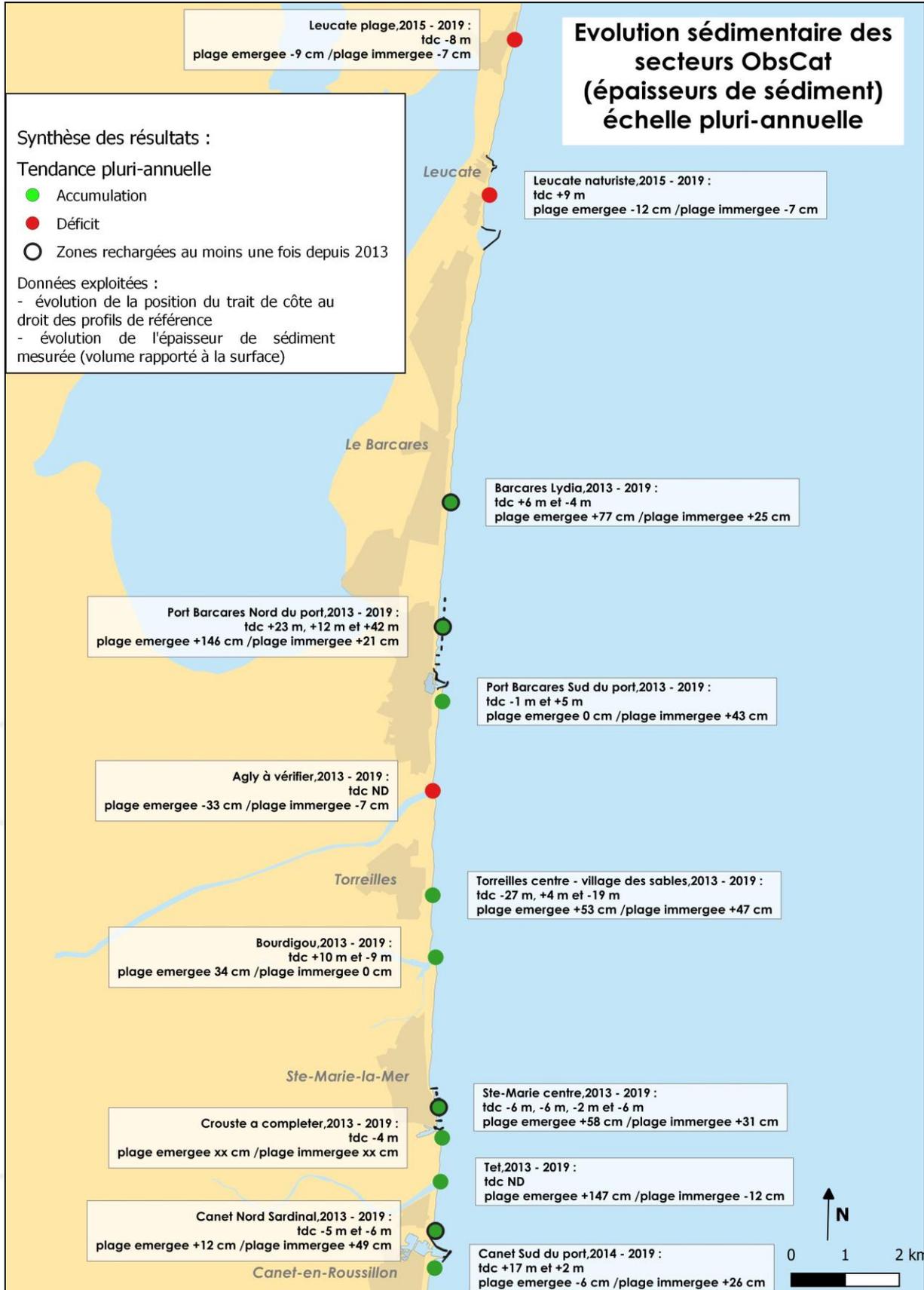
La campagne d'automne 2020 a été déployée sur le même principe, on bancarise donc ainsi 2 vols lidar sur la totalité du relief émergé de la côte sableuse catalane.

4.4 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo

La banque de données (accessible à l'adresse <http://www.obscat.fr/ressources>) fait l'objet de mises à jour régulières au fil de l'eau et plus particulièrement suite à la validation des données de suivi.

Les données sont synthétisées et valorisées, par exemple sous forme de cartes d'évolution annuelle ou pluri-annuelle.





4.5 Les rapports d'expertise

Les travaux scientifiques de suivi réalisés par l'observatoire (Juillet 2018 - Juillet 2019) ont été publiés dans le rapport technique d'année 6.

En Septembre 2020 des rapports de synthèse, livrables intermédiaires, ont constitué une première restitution des résultats issues des campagnes d'automne 2019 et de printemps 2020

Comme chaque année, suite à la production du rapport technique, des fiches de synthèse présentant de manière simplifiée les résultats pour chaque cellule hydro-sédimentaire ont été rédigées. Le rapport d'expertise du BRGM sera transmis dans le courant du mois de Mars 2021. Tous les livrables seront mis en ligne au premier semestre 2021.

Un calendrier de suivi des livrables, par partenaire, est réalisé et mise à jour régulièrement afin d'avoir une vision juste des attentes inscrites dans les conventions et des expertises qui ont fait l'objet de relecture et/ou validation, jusqu'à leur mise en ligne.

5. L'AIDE A LA DECISION

Au-delà des préconisations figurant sur les fiches de synthèse par cellule il a paru intéressant de valoriser les missions d'aide à la décision de l'ObsCat au sein d'un chapitre à part entière dans le présent rapport.

Inclus dans la mission d'animation de l'AURCA, l'aide à la décision consiste à accompagner les maîtres d'ouvrages de l'ObsCat sur des questions plus opérationnelles, en lien avec les observations réalisées.

A l'échelle d'un secteur ou de l'unité dans son ensemble l'appui de l'ObsCat est régulièrement sollicité.

5.1 Intégration du partenariat dans les démarches régionales :

Un **partenariat entre l'AURCA et la Région Occitanie** (direction de la mer) a été formalisé par convention pour accompagnement à l'observatoire régional sur le littoral. L'objectif est de déployer le principe d'observatoires locaux à l'échelle des unités sédimentaires ailleurs en Région. Pour cela une réflexion sur les données socles pertinentes visant la recombinaison spatiale est menée. Il s'agit notamment de travailler sur les indicateurs socio-économiques qui manquent à l'ObsCat.

La Région sur ses fonds propres ou via le FEDER disposent de moyens pour financer des suivis, des études comme pour l'ObsCat mais également des travaux. Ces opérations s'inscrivent dans la démarche globale de la Région en matière de gestion du littoral encadrée par le **Plan Littoral 21**.

Ponctuellement, les DDTM 66 et 11 sollicitent l'ObsCat pour récupérer des données de suivi sur des secteurs sensibles faisant l'objet d'une instruction des services de l'Etat.

5.2 A l'échelle de l'unité sédimentaire :

Un **appel à partenaires « gestion intégrée du littoral »** a été lancé par le CEREMA et l'Association Nationale des Elus du Littoral. Une réponse a été déposée pour tous les territoires ObsCat. L'objectif serait de définir une stratégie de gestion de la bande côtière à l'horizon 2050 comme outil de gouvernance partagée à l'échelle de l'unité sédimentaire du Roussillon. Pour cela plusieurs étapes sont nécessaires : partager les constats et les perspectives, affiner les diagnostics de territoire, prioriser les secteurs les plus adaptés à une requalification, définir des scénarii de gestion et un plan d'actions, évaluer la faisabilité et les conséquences, notamment économiques, de la recomposition spatiale. Afin d'entamer ce cycle préliminaire il est proposé de mener une étude socle sur 2 ans en partenariat avec le CEREMA et l'ANEL, afin de répondre aux premières problématiques posées par les territoires. Elle comprendra la phase de diagnostic et de partage des constats ainsi que l'identification des enjeux à traiter pour adapter les modes de gestion et garantir une nouvelle attractivité littorale. Elle servira également à prioriser les secteurs d'action et pourra permettre d'affiner la méthode grâce à des démonstrateurs. Cette démarche est une opportunité d'accompagnement technique et financier qui s'inscrit dans les réflexions actuelles de gouvernance à l'échelle régionale (PL21) et dans les avancées réglementaires à l'échelle nationale. Localement elle sera complémentaire aux opérations de travaux, études, suivis, expérimentations ou concertations déjà engagées. Les différents projets pourront se nourrir les uns des autres et le lien transversal sera assuré par une animation et un suivi de projet dynamique.

5.3 A l'échelle du territoire de Leucate

La commune de Leucate est volontaire pour restaurer les cordons dunaires et suivre les recommandations de l'ObsCat en la matière. Une réflexion a été menée sur la faisabilité opérationnelle de la restauration du secteur de l'avenue du Roussillon et du village naturiste. Il s'agit de mettre en défens, aménager des accès piétons, éviter l'ensablement là où il est problématique, piéger le sable là où il manque, relier des reliefs dunaires en comblant des brèches, etc. Ces travaux représentent un budget d'investissement et de fonctionnement conséquent pour la commune. L'ObsCat l'a appuyé pour répondre à l'**appel à projet « solutions fondées sur la nature »** lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ainsi la commune recevra une aide de 70% du montant des dépenses pour ce projet. Cela vient compléter le plan de financement basé sur une aide du FEDER sollicitée lors de la mise en relation de la commune avec les acteurs du PL21.

La commune de Leucate fait également partie du périmètre de **l'étude des structures littorales des bassins versants** de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes pilotée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (11). Le diagnostic du trait de côte y est étudié, l'ObsCat a fourni des données en ce sens et participe au comité de pilotage. L'objectif de l'étude est de fournir aux Syndicats de bassins tous les éléments de connaissance, définir la stratégie et réaliser l'ensemble des études nécessaires à la « prise de compétence » GEMAPI concernant les aléas littoraux d'érosion et de submersion marine.

5.4 A l'échelle du territoire de PMM

L'ObsCat a été associé à la rédaction de la candidature de PMM à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour **l'Ateliers des Territoires « résilience »** pilotés par la DREAL Occitanie et la DDTM66. Le territoire a été retenu avec un focus sur la commune de Sainte-Marie-la-Mer. Un groupement d'experts a été recruté pour accompagner le territoire et les services de l'Etat dans l'organisation de la démarche.

La mission porte sur 4 objectifs majeurs :

- Faire émerger une stratégie d'avenir collective et participative d'aménagement du territoire démonstratrice de la transition écologique vers davantage de résilience face aux risques littoraux
- Contribuer directement à la structuration d'une gouvernance « sur mesure » adaptée à la prise en compte des enjeux de transition écologique dans les politiques d'aménagement.
- Mettre en œuvre une méthode d'approche par le projet permettant de dépasser les blocages et difficultés soulevées par des approches techniques et/ou sectorielles.
- Initier une dynamique d'amplification de la transition écologique vers d'autres territoires via une approche multi-échelles associant la Région et /ou d'autres territoires et contribuer à dégager des enseignements nationaux en mettant en évidence les propositions et innovations issues du terrain.

Aujourd'hui le projet n'a pas poursuivi sa progression en raison d'un défaut d'appropriation par les élus, qui en raison du changement de gouvernance, n'ont pas été associés en amont de la démarche.

Depuis plusieurs années, la commune de Canet-en-Roussillon sollicite PMM et l'outil ObsCat pour être accompagnée sur la **gestion à long terme du secteur du Sardinal**. Située en aval dérive du port de Canet cette plage subit une érosion chronique, notamment sur sa partie émergée. A l'initiative de la commune, un groupe de travail s'est réuni en septembre 2019 pour dresser un diagnostic partagé (données ObsCat et dires d'experts) et entamer une démarche de projet. Ce groupe de travail est notamment composé de l'ObsCat, des services communaux, des services intercommunaux, des services de l'Etat, des acteurs économiques (restaurant de plage et camping club). Il attend aujourd'hui les instructions du service en charge des grands travaux à PMM, structure compétente et maître d'ouvrage en matière d'atténuation des risques littoraux, afin de collaborer aux cahiers des charges pour une étude pré-opérationnelle permettant de réaménager durablement ce secteur à enjeux. Pour avancer sur la démarche, la commune de Canet a naturellement inclus l'aménagement de ce secteur dans son projet de territoire « Canet 2040 ». L'AURCA accompagne la commune dans ce projet et y valorise les données et expertises de l'ObsCat.

Depuis plusieurs années, la commune de Torrelles sollicite PMM pour être accompagnée sur la **gestion à long terme de l'embouchure du Bourdigou** et des plages attenantes. Un large panel de problématiques semble se poser et dans le cadre de la compétence GEMAPI PMM projette de piloter une étude, accompagnée de l'AURCA, sur le fonctionnement de ce secteur et les scénarii possibles de gestion. Pour cela le service planification a recueilli les données existantes et s'attache à réunir les acteurs locaux (commune, service de l'Etat, syndicat du bassin versant de la Têt, obscat, etc). Au mois de Septembre 2020, l'AURCA a fait une proposition de cahier des charges à PMM pour cette étude transversale.

D'autres sites sensibles font l'objet de **pré-projet** sur le territoire littoral de PMM, notamment sur la commune du Barcarès, **aux Miramars et au Lydia** mais l'expertise et les compétences de l'ObsCat est sollicité uniquement pour la fourniture de données. Toutefois la commune du Barcarès, via les contacts entre le service urbanisme et l'AURCA, s'appuie sur les données de l'ObsCat et ainsi s'en servir comme aide à la décision.

Pour la commune de **Sainte-Marie-la-mer**, PMM est maître d'ouvrage pour un projet d'expérimentation visant à atténuer l'érosion et la submersion marine sur la plage centrale. Ainsi le service grands travaux associe l'animation de l'ObsCat au suivi du projet, encore embryonnaire aujourd'hui.

5.5 A l'échelle du territoire de la CCSR

Des échanges réguliers avec la direction de la CCSR sur des **demandes opérationnelles** apportent au territoire un conseil technique en matière de gestion du littoral, compétence nouvelle acquise par la CCSR. Il s'agit notamment de relecture de cahier des charges ou de lien avec les financeurs. La commune et la communauté de communes étant moteur en matière de gestion des risques côtiers et restauration des milieux naturels les compétences de l'ObsCat sont aisément valorisées.

5.6 A l'échelle du territoire de la CCACVI

Aujourd'hui la CCACVI n'a pas encore le **recul nécessaire** pour comprendre précisément les fonctionnements de son littoral sableux. Le recueil de données est sa priorité avant de pouvoir lancer des travaux ponctuels. Le territoire est également en attente des réflexions à l'échelle de l'unité sédimentaire pour s'y intégrer en matière de stratégie de gestion.

L'ObsCat fournit les données à la demande notamment dans le cadre des futurs travaux portuaires sur la commune d'Argelès-sur-Mer.

5.7 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
6	Canet	Sud du port	4 (2016-2017)	Le suivi est essentiel afin de pouvoir comprendre et quantifier la retenue sédimentaire que ce secteur exerce par rapport aux autres sites plus au nord et l'identifier comme zone de prélèvement pérenne
			5 (2017-2018)	Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée. Des actions de sensibilisation sur la question du nettoyage des plages semblerait pertinentes. Néanmoins une distribution de cendriers de plage via les points d'accueil (poste de secours, office de tourisme, mairie) est mise en œuvre depuis 2018
			6 (2018-2019)	La plage urbaine de Canet est large mais basse et submersible, les pratiques de gestion doivent prendre en considération ses éléments pour ne pas ajouter de la vulnérabilité aux enjeux en place. Les expérimentations d'espaces paysagers dunaires et de systèmes anti-submersion amovibles souhaitées par la commune peuvent constituer des pistes d'amélioration moyennant un suivi, a minima qualitatif. Des actions de sensibilisation sur le nettoyage de plage sembleraient pertinentes.
			7 (2020)	
		Lido	5 (2017-2018)	Ce secteur mériterait une mise en défens plus régulièrement entretenue
			6 (2018-2019)	Le lido de Canet parait en bon état morphologique malgré un front dunaire souvent mis à mal par la fréquentation estivale et qui mériterait une mise en défens plus régulièrement entretenue. D'un point de vue biologique ce secteur du lido de Canet est particulièrement riche par rapport aux autres secteurs étudiés.
			7 (2020)	

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
7	Canet	Sardinal	4 (2016-2017)	Ce secteur peut être identifié comme prioritaire aux rechargements avant saison en prenant soin de respecter le profil d'équilibre de la plage et moyennant la poursuite du suivi sur les zones de prélèvement
			5 (2017-2018)	Cette plage a bénéficié d'un apport de 27 800 m ³ de sable en Mai 2018. Ce secteur constitue la zone la plus problématique de la commune de Canet. Aujourd'hui la question du maintien de la concession de plage se pose car la plage y est très étroite. Un projet de réaménagement de ce secteur avec notamment l'acquisition de terrains appartenant à l'Etat situés entre le camping le Brasilia et la plage est en cours de réflexion au sein de la commune et de PMM.
			6 (2018-2019)	D'un point de vue morphologique, le Sardinal constitue toujours la zone la plus problématique de la commune de Canet malgré le rechargement en sable de 2018.
			7 (2020)	
	Ste Marie	Plage centrale	4 (2016-2017)	Ce secteur peut être identifié comme prioritaire aux rechargements avant saison en prenant soin de respecter le profil d'équilibre de la plage et moyennant la poursuite du suivi sur les zones de prélèvement
			5 (2017-2018)	Le rechargement de plage est un mode de gestion, dit « doux » car réversible, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.
			6 (2018-2019)	Au-delà de l'embouchure de la Têt c'est le secteur de Sainte-Marie centre, équipé d'ouvrages lourds, qui est le plus touché par le déficit sédimentaire. Le rechargement de plage est un mode de gestion, dit « doux » car réversible, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité au territoire face aux risques littoraux.
			7 (2020)	
		Plage nord	5 (2017-2018)	De futurs aménagements doux devront venir améliorer la situation, particulièrement au droit du camping ou le potentiel de conservation est fort en raison d'un cordon dunaire plus large qu'au centre, apte à abriter tous les habitats dunaires
			7 (2020)	En attente des rapports d'expertise

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
8	Torreilles	Village des sables	4 (2016-2017)	Ce secteur préservé de l'artificialisation est à entretenir et laisser évoluer tout en poursuivant le suivi. Il s'agit néanmoins d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée : avancer la mise
			5 (2017-2018)	Le trait de côte évolue toujours et la plage émergée est réduite au droit des concessions ce qui pose des problèmes de gestion sur lesquels une réflexion doit être menée comme sur le secteur des Mourets à Leucate. L'effort de mise en défens en front dunaire mais également en arrière dune a porté ses fruits. Toutefois il est préférable d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée grâce à une lecture du terrain au moment des travaux : avancer la mise en défens en cas de saturation des ouvrages jouxtant une plage large, reculer la mise en défens dans les zones dégradées par l'action marine par exemple.
			6 (2018-2019)	Le trait de côte recule toujours à Torreilles centre au droit des accès sud et nord. Le cordon dunaire est préservé par les ouvrages de restauration dunaire qui s'avèrent efficaces là où la largeur de plage émergée est suffisante. La commune a engagé une réflexion à long terme de relocalisation du poste de secours, il s'agit d'une composante d'un projet plus global de renouvellement du cœur de station. L'état de conservation du cordon dunaire entre le Bourdigou et l'Agly est globalement bon malgré la présence importante mais localisée d'espèces invasives (figuiers de barbarie notamment). Sur ce secteur les modes de gestion à privilégier sont l'entretien de la restauration dunaire en fonction de la lecture du terrain en fin d'hiver et le nettoyage raisonné de la plage centre.
			7 (2020)	
		Bourdigou	4 (2016-2017)	Il est préférable de ne pas ajouter d'aménagements, même légers, au nord de l'embouchure en raison de sa forte mobilité en se limitant à la mise en défens légère et circonscrite de la végétation.
			5 (2017-2018)	L'embouchure du Bourdigou est toujours victime de sa situation d'aval dérive par rapport aux ouvrages en dur. Une étude fine des stocks potentiellement mobilisables dans l'embouchure pour le rechargement de ce secteur a été lancée par PMM. Les données issues du suivis ObsCat ont été fournies.
			6 (2018-2019)	La plage nord du Bourdigou présente une évolution différente avec une largeur plus importante mais le bouchon sableux est toujours présent. Une étude est en cours de réflexion sur le secteur du Bourdigou, elle permettra d'identifier et de prioriser les problématiques à gérer pour restaurer un fonctionnement naturel du site.
			7 (2020)	En attente des rapports d'expertise

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
9	Le Barcarès	Agly	4 (2016-2017)	Ce secteur est donc peu enclin au prélèvement de sable et son suivi doit être pérennisé.
			5 (2017-2018)	Entre le port et l'embouchure de l'Agly l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au Nord.
			6 (2018-2019)	L'embouchure de l'Agly est très mobile et les dernières données montrent une stabilité. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au nord. Entre l'embouchure de l'Agly et le port l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi.
			7 (2020)	
		Barcarès sud du port	4 (2016-2017)	Ce secteur est identifié comme une zone de prélèvement à suivre. L'effort d'entretien du cordon dunaire (mise en défens notamment) doit être poursuivi
			5 (2017-2018)	La tendance au déficit observée à l'échelle de l'année 2017-2018 devra être surveillée pour garder une vision juste de la capacité de stockage de ce secteur.
			6 (2018-2019)	Malgré les extractions de sédiment passées, le secteur du Sud du port est stable.
			7 (2020)	En attente des rapports d'expertise

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations	
10	Le Barcarès	Port Barcarès nord	4 (2016-2017)	Malgré l'installation d'ouvrages pour fixer le trait de côte et les rechargements réguliers, un déficit sédimentaire est observé en hiver. L'encoche d'érosion est à gérer de façon concomitante avec la dégradation des épis déracinés et du front de mer comme point dur induisant l'affouillement. Il faut favoriser les rechargements ponctuels sur les secteurs les plus sensibles.	
			5 (2017-2018)	Les ouvrages lourds du Barcarès nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.	
			6 (2018-2019)	Les ouvrages de restauration dunaire de port Barcarès Nord sont positifs pour le système littoral mais doivent être généralisés entre le port et le poste de secours 4 pour une meilleure résilience face aux tempêtes. Les ouvrages lourds du Barcarès Nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.	
			7 (2020)		
		Mas de l'Isle	5 (2017-2018)	L'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines.	
			6 (2018-2019)	Dans la zone naturelle du Mas de l'Isle l'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines. Une attention particulière est toutefois à garder sur l'impact des ouvrages lourds de la zone urbaine sur ce secteur.	
			7 (2020)		
		Lydia	4 (2016-2017)	Ce secteur à forts enjeux et très dynamique d'un point de vue morfo-sédimentaire doit faire l'objet de suivi régulier. Le cordon dunaire est à préserver et entretenir y compris au droit des concessions de plage.	
			5 (2017-2018)	Un point de surveillance est à concentrer sur le Lydia lors des prochains suivis en raison d'une récente tendance au recul du trait de côte et une légère diminution du stock sédimentaire.	
			6 (2018-2019)		
			7 (2020)		
		Leucate	Port Leucate	6 (2018-2019)	A Port-Leucate le suivi qualitatif fait ressortir un fort potentiel de plusieurs portions de cordon dunaire qui pourraient permettre le développement de la biodiversité tout en fixant le sable pour amortir les submersions marines. Ce constat a fait émergé un projet de travaux de restauration dunaire par la commune.
				7 (2020)	En attente des rapports d'expertise

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
11	Leucate	Leucate naturiste Barcarès sud du port	4 (2016-2017)	On observe 2 zones critiques d'érosion en avancée sur le front de mer à recharger avec les sédiments de l'avant porte et du sud du port, les volumes et fréquences sont à affiner par du suivi. Au Sud de ce secteur on observe néanmoins une zone souffrant d'ensablement à gérer avec des méthodes douces (pieux).
			5 (2017-2018)	Les 2 zones critiques d'érosion en avancée sur le front de mer pourraient être rechargées. Les zones de prélèvement, les volumes et fréquences sont à affiner par du suivi. Un levé du sud du port dont la jetée semble retenir des sédiments est prévu pour 2019. En parallèle, une stratégie globale de gestion des risques littoraux sur ce secteur reste encore à définir par les collectivités compétentes. On observe néanmoins une zone dont l'ensablement occasionne une gêne sur les propriétés les plus riveraines de la plage. Cette portion est à gérer avec des méthodes douces (pieux).
			6 (2018-2019)	Ce secteur reste un point sensible de la côte catalane, on observe toujours une situation érosive. Il s'agit de l'un des points majeurs d'érosion à l'échelle de l'unité hydro-sédimentaire d'autant qu'il n'est que très peu rechargé. Un rechargement de plage a eu lieu avant l'été 2019 comme mode de gestion pour atténuer l'érosion. En parallèle un projet de restauration dunaire est en cours de réflexion. Ce secteur, malgré sa situation confinée présente des différences morphologiques et biologique d'un sous-secteur à l'autre. La gestion devra être adaptée en fonction des situations d'ensemble ou d'érosion, de piétinement ou d'intrusion marine.
			7 (2020)	En attente des rapports d'expertise

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
12	Leucate	Leucate plage	4 (2016-2017)	Le littoral de Leucate plage est un secteur mobile à forts enjeux touristiques sur lequel il faut pouvoir adapter les usages : réflexion sur la flexibilité de l'occupation des plages (postes de secours et concessions), mise en défens de la végétation pour éviter le sentiment de gêne qu'elle peut susciter auprès du public
			5 (2017-2018)	
			6 (2018-2019)	C'est un secteur mobile à forts enjeux touristiques sur lequel il faut pouvoir adapter les usages notamment avec une réflexion sur la flexibilité de l'occupation des plages (postes de secours).
			7 (2020)	En attente des rapports d'expertise
		Leucate plage / Mourets	4 (2016-2017)	
			5 (2017-2018)	C'est un secteur mobile à forts enjeux touristiques sur lequel il faut pouvoir adapter les usages notamment avec une réflexion sur la flexibilité de l'occupation des plages (postes de secours). Sur la plage des Mourets la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait côte serait à envisager de façon pérenne. La nécessité de restauration dunaire et a minima de mise en défens des cordons ressort sur une grande majorité du linéaire côtier, Leucate plage et Mourets, en raison du potentiel des espaces dunaires que l'on y trouve. De tels travaux doivent s'accompagner de mesures de communication (panneautage notamment) et de suivi.
			6 (2018-2019)	Sur la plage des Mourets la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait côte serait à envisager plus systématiquement.
			7 (2020)	En attente des rapports d'expertise

5.8 Principes communs

Quelques principes communs de gestion des littoraux sableux sont régulièrement rappelés aux collectivités :

- Le rechargement de plage est un mode de gestion dit « doux » car il vise à restaurer le fonctionnement naturel, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet Nord ou Sainte-Marie centre. De plus il implique un coût et un déploiement impactant sur les sites concernés. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.
- Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée.
- On identifie la nécessité de sensibilisation des services communaux et du grand public à la dynamique morpho-sédimentaire.

6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE

6.1 Les indicateurs de performance 2013-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
 kms de trait de côte levés en routine	16	16	16	20	44
% de l'unité levé en photogrammétrie	0	0	71	100	100
% de l'unité sédimentaire intégré	71	71	71	100	100
 nbre de sites instrumentés en routine	12	12	12	12	17
nbre de collectivités maîtres d'ouvrages	2	2	2	4	4
COPIL	1	1	1	3	0
 COTECH	0	0	2	3	1
COTECH élargis	1	0	1	0	0
Restitutions locales	5	0	3	5	0
rapports techniques	1	1	1	0	1
 fiches de synthèse par cellule	6	6	7	0	7
fiches pédagogiques en ligne	0	0	5	5	9
 cartes thématiques téléchargeables	0	0	7	9	11
couches SIG visualisables	0	0	28	40	51
actualités publiées	NA	12	121	98	133
 fans (cumulés)	NA	49	122	192	393
abonnés (cumulés)	NA	52	136	214	432
visites	NA	952	1396	2451	NA
 pages vues	NA	2513	5322	6291	NA
actualités publiées	4	1	15	14	13
abonnés newsletters	NA	NA	269	281	281
participations à des événements	3	3	9	11	7
 organisation de conf. grand public	1	1	0	1	1

Grâce aux derniers levés LIDAR et photogrammétriques, l'intégralité de l'unité sédimentaire est désormais couverte sans discontinuité en topographie (relief et position du trait de côte). Les indicateurs liés aux actualités et la communication progressent également, par contre les réunions en instances ou lors d'évènement ne sont pas performants cette année en raison du contexte particulier.

6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2020

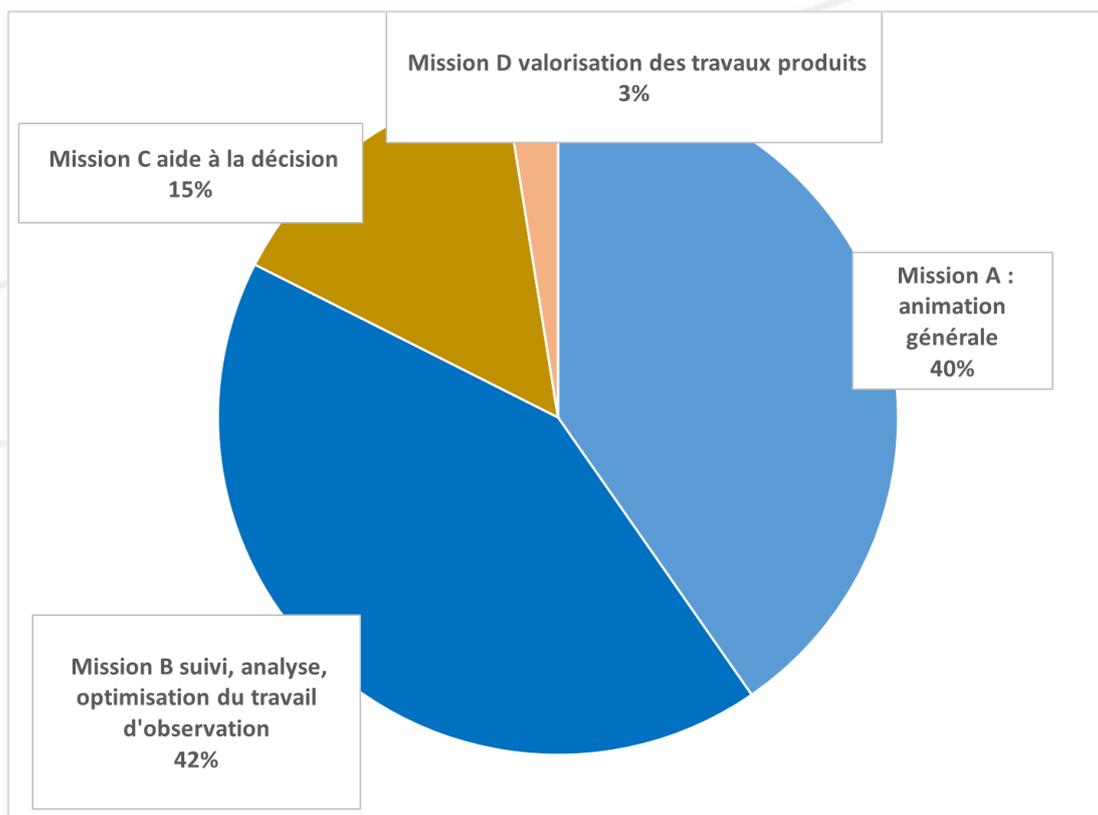
Afin de mener à bien les tâches confiés à l'AURCA, nous travaillons avec l'application Wrike, un outil de gestion de projet en temps réel, permettant de faciliter la planification des tâches et livrables tout en fiabilisant l'estimation des temps passés. Les tâches et sous-tâches sont organisées en mode projet et attribuées à un ou plusieurs chargés de mission. Ainsi des tableaux de bord chiffrés et des plannings sont facilement éditables (exemples de visualisation ci-dessous). Les tâches ont été organisées par mission et actions dans un souci de conformité avec la demande de subvention 2019 à l'Agence de l'Eau RMC, qui pourra, grâce à l'outil Wrike, être complété avec les temps réellement consacrés aux différentes missions ObsCat.

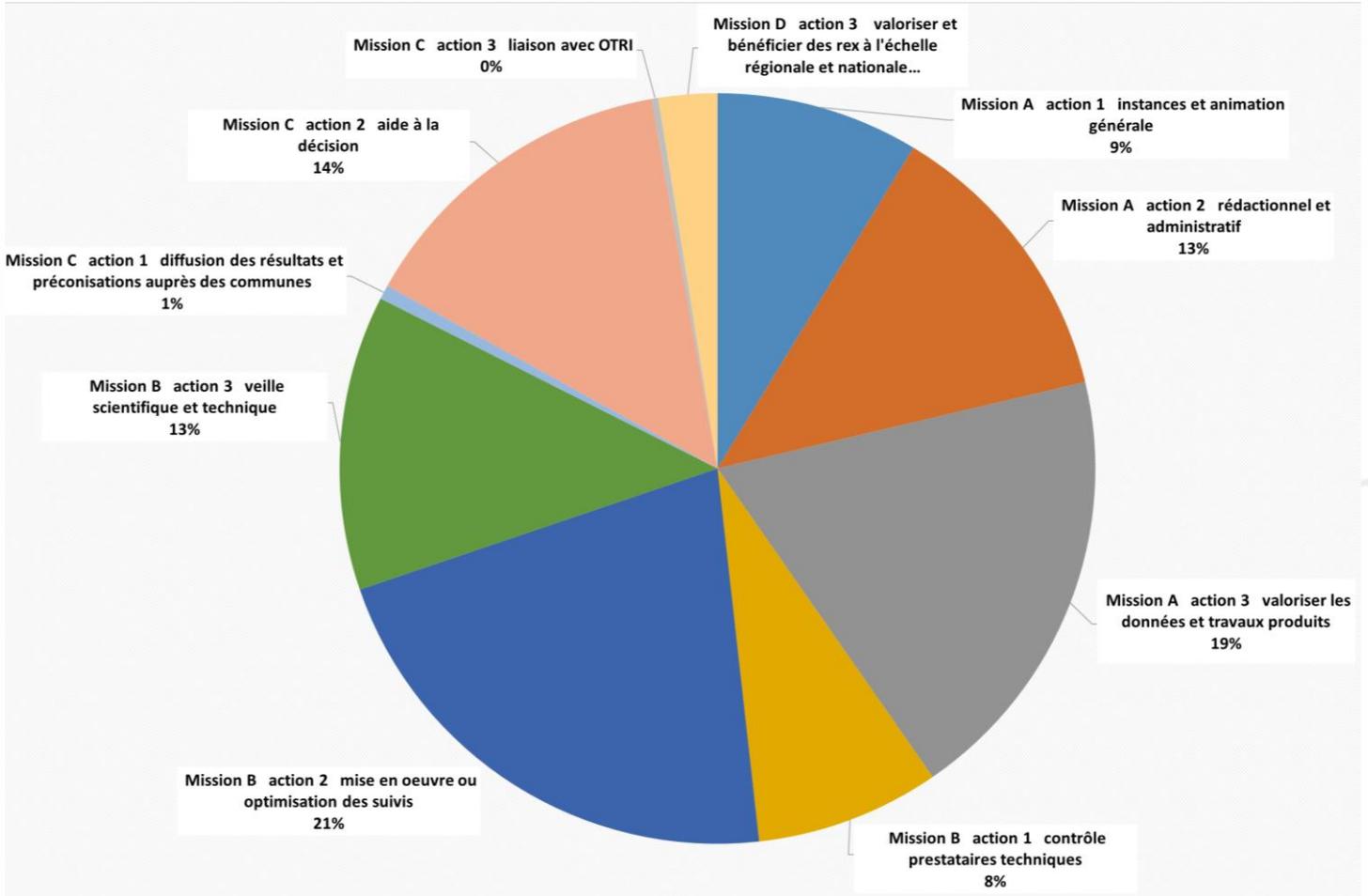
En 2020, les missions et actions confiées à l'AURCA pour l'animation de l'ObsCat étaient les suivantes :

Programme d'actions prévisionnel				
	Objectifs de l'année N	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé %	Temps passé %
Mission A : Animation générale de l'ObsCat - 2020				
Action 1 : Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance et veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances	Pour chaque COFIL, COTECH, groupe de travail et restitution des résultats: planification de la réunion, proposition d'ordre du jour, réalisation d'un diaporama, animation de la réunion, rédaction et diffusion d'un compte rendu. Communiquer avec les partenaires sur la réalisation de leurs projets. Diffuser les livrables avant après validation, surveiller les échéances administratives et financières	Diaporamas et comptes rendus de réunion, relevé de décisions, fiches de synthèse	12	9
Action 2 : Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des compte rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat.	Echanges, concertation avec les maîtres d'ouvrages.	rapport d'activités annuels, fiches de synthèse, actes administratifs, contenu technique et financier des conventions	10	13
Action 3 : Valoriser et diffuser les données et travaux de l'observatoire.	Mettre en application les méthodes maîtrisées en SIG, cartographie, PAO, ... se former aux nouveaux outils de webmapping ou représentations 3D. Coordonner et récupérer les données quantitatives et qualitatives acquises auprès des prestataires techniques et scientifiques, les vérifier, stocker, diffuser. Rédiger des bilans, documents de synthèse et de vulgarisation, des actualités, et les diffuser via différents modes de communication à tous les acteurs locaux. Améliorer les modes de communication existants et en imaginer de nouveaux. Développer et diffuser des outils de communication et de connaissance partagés.	... Couches SIG, cartes thématiques diffusées via le site internet (cartothèque thématique et interface cartographique). Mise en ligne sur le site internet, alimentation de la page facebook, articles de communication plus large, newsletter, photothèque partagée, présentations lors de séminaires ou conférences, fiches pédagogiques, guide de bonnes pratiques plaquette.	25	19
Mission B : Suivre, analyser et optimiser le travail d'observation mené par les différents prestataires techniques pour garantir une observation efficiente du littoral - 2020.				
Action 1 : Contrôler les prestataires techniques	Réaliser une analyse critique des résultats obtenus dans un souci d'efficience et de facilitation dans l'aide à la décision. Se rendre disponible lors des campagnes de terrain pour arbitrer des choix techniques, vérifier le bon déroulement de l'acquisition de données, réaliser des observations qualitatives complémentaires	Rapports d'expertises annuels, comptes rendus de réunions techniques (groupes de travail thématiques et COTECH), compte rendu d'observations de terrain, supports méthodologiques	3	8
Action 2 : Aider à la mise en œuvre des suivis scientifiques et à leur optimisation	Echanger régulièrement avec les prestataires		18	22
Action 3 : Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration des connaissances sur le littoral (suivis, méthodes, gestion des risques, ...)	Développer le benchmarking, bibliographie, veille scientifique et technique. Se rendre aux rencontres locales, régionales ou nationales sur les littoraux	Note de synthèse technique et scientifique sur le littoral	9	13
Mission C : Définition et suivi des actions mises en œuvre par les différents maîtres d'ouvrage et priorisées à l'issue du travail conduit par l'ObsCat à partir de 2020.				
Action 1 : Diffuser et promouvoir auprès des collectivités partenaires les résultats et les préconisations de l'Obscat pour orienter les choix	Contribuer à la définition d'aménagements intégrant les préconisations de l'OBSCAT portés par les différents maîtres d'ouvrage	Comptes rendus de réunions thématiques sur l'opérationnel, orientations des fiches de synthèse et compte rendus des restitutions aux communes de Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Ste Marie, Canet, Saint Cyprien, Elne et Argelès sur mer par le biais des maîtres d'ouvrages. Rapport d'activités et annexe dédiée « aide à la décision »	8	1
Action 2 : Aide à la décision des choix d'aménagement à privilégier en matière de lutte contre l'érosion du trait de côte et dans le cadre d'une gestion intégrée du littoral			4	14
Action 3 : Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans les instances de travail et de gouvernance et émanant de l'observatoire.			3	
Action 4 : Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI)			Savoir utiliser les outils SIG pour comprendre les enjeux locaux	Site internet (interface cartographique
Mission D : Valoriser et informer des travaux de l'ObsCat - 2020				
Action 1 : Inscire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser au mieux mais aussi pour bénéficier de retour d'expérience	Etre intégré dans les réseaux régionaux et nationaux, se rendre disponible pour assister aux réunions de travail	Comptes rendus de réunions, rapport d'activités, publication d'actualités sur le site	7	3

En 2020 c'est la grande mission B qui a pris plus de temps que prévu fin 2019 en raison, d'une part, du développement du travail de terrain réalisé par l'AURCA : transects de végétation et suivis photos ; et d'autre part la place faite à la veille scientifique et technique. En effet cette veille fait l'objet en 2020 d'un livrable dédié et elles ne concernent pas exclusivement les observatoires mais les actualités liées au littoral en générale, notamment en terme d'adaptation au changement climatique.

Par contre, en raison de la situation sanitaire et électorale expliquée précédemment, les instances et les restitutions locales n'ont pas eu lieu, ainsi les actions concernées n'ont pas eu besoin du volume horaire initialement prévu. Toutefois, l'aide à la décision ponctuelle, que ce soit à l'échelle intercommunale ou communale avait été sous-estimée. Cela s'explique par le développement du partenariat au Sud, qui réunit des collectivités demandeuses en matière d'aide à la décision. De plus, les partenaires historiques, notamment les communes de Leucate et du territoire de PMM ont tendance à s'adresser directement à l'AURCA et au BRGM pour les appuyer sur l'exploitation des données dans le cadre de projets opérationnels.





7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION

Cette année 2020 a été marquée par de grands événements impactant les activités de l'ObsCat, chacun impactant autant positivement que négativement. Il s'agit de la tempête Gloria, de la crise sanitaire et des élections municipales.

L'an dernier les perspectives du bilan ouvraient sur la nécessité de flexibilité et de réactivité dans les suivis et les restitutions que ce soit de la part des experts, de l'animation ou des maitres d'ouvrages. Chacun a un rôle à jouer dans le circuit de validation des données, cette validation est la condition pour se servir de l'ObsCat comme un outil d'aide à la décision. Plus que jamais ces objectifs doivent être poursuivis en 2021.

Cela passe prioritairement par le respect des délais de rendus des suivis et expertises : en septembre de chaque année pour pouvoir assurer une restitution synthétique en instances (COTECH, COPIL) et auprès des territoires, avant la fin de chaque année. Mais également par une communication accrue non seulement entre partenaires mais aussi entre les services d'une même structure.

Aujourd'hui les EPCI (excepté pour Leucate) sont les maitres d'ouvrage et membres du COPIL de l'ObsCat. Si le lien avec le local, avec le terrain et avec le citoyen veut être fait, il faut absolument que les EPCI, via leurs référents techniques et élus, créent de l'interaction entre leurs propres services et avec les communes membres. Il ne s'agit pas seulement d'un lien en instance mais d'un lien régulier, tout au long de l'année, au fil des projets stratégiques ou plus opérationnels. Ce rôle revient aux EPCI car elles détiennent la compétence GEMAPI et plus généralement la compétence liée à la gestion du littoral. Si ce lien ne peut finalement pas être réalisé comme prévu en début de cycle 3, il faudra alors prévoir rapidement de laisser plus d'autonomie à l'AURCA en matière d'animation pour réaliser efficacement cette tâche spécifique.

Le dispositif ObsCat, qui sert aujourd'hui de modèle en Occitanie sur les autres unités sédimentaires, doit être exploité au maximum en Roussillon, de façon transversale, pour jouer pleinement son rôle d'outil d'aide à la décision sur les territoires littoraux. Ces territoires littoraux qui sont aujourd'hui en proie à des inquiétudes majeures liées au changement climatique, à la transition écologique et économique, aux risques côtiers et à la recomposition spatiale.

